

Groupes CO et ES

partenaires de choix. Les détachements vers le secteur privé seront maintenus dans la mesure où l'employé concerné et le Ministère en tirent des avantages tangibles.

13. **Le Ministère devrait examiner de nouveaux concepts.**

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES. Le ministère est intéressé aux approches novatrices et est prêt à les discuter avec les agences centrales. Cependant, les décisions qui concernent la structure des groupes professionnels est la responsabilité du Conseil du Trésor.